

# Chiffres clés

- 697 établissements dont 358 sans salarié
- 3 490 salariés
- 18,2 % des effectifs de la filière
- 2 % des salariés de l'industrie régionale



La fabrication de meubles est un segment d'activités variées utilisant le bois\* qui recouvre la fabrication de meubles à usage domestique et professionnel, celle de sièges toutes matières confondues, mais aussi, les activités d'agencement ainsi que le travail d'ébénisterie et de menuiserie sur le mobilier. Début 2015, en Bourgogne-Franche-Comté, avec près de 3 500 salariés, la fabrication de meubles est le troisième employeur de la filière forêt-bois derrière la construction en bois et les activités de sciage et travail du bois soit 18 % de l'emploi salarié total de la filière. Fragilisé par la crise économique et une forte concurrence, ce segment perd davantage d'effectifs que l'ensemble de la filière au sein de ses établissements pérennes : il perd 16 % de ses effectifs entre 2011 et 2015 contre - 6 % pour l'ensemble de la filière. En 2014, ce segment représente 17 % de la richesse dégagée par l'ensemble de la filière régionale, soit 159 millions d'euros. Les exportations représentent 8 % du chiffre d'affaires de ce segment.

## La fabrication de meubles, une activité très concentrée

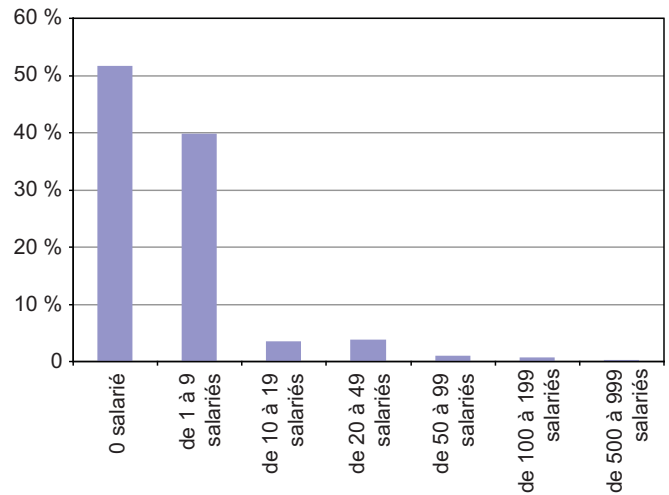
Début 2015, près de 700 établissements ont pour activité principale la fabrication de meubles dans la région. Les établissements régionaux spécialisés dans la fabrication de meubles sont

très concentrés, tant géographiquement qu'industriellement. La moitié des effectifs salariés sont employés dans 2 % des établissements. Ainsi, dans quatre zones d'emploi (Vesoul, Mâcon, Nevers et Gray), les salariés de la fabrication de meubles représentent plus du quart des emplois salariés de la filière de la zone d'emploi (cf. carte).

Dans ce secteur, la fabrication d'autres meubles (meubles utilisés dans les chambres à coucher, les salles à manger et séjours, les salles de bain, ainsi que le mobilier de jardin et de camping) et leurs finitions est l'activité dominante. Elle compte la moitié des établissements du segment et pèse pour un tiers des effectifs salariés. Cette activité regroupe deux des dix plus gros établissements de la filière forêt-bois régionale : Parisot à Saint-Loup-sur Semouse spécialisée dans la création des meubles en kit à base de panneaux de particules de bois et Kohler France à Champagnole tournée vers la fabrication de meubles de salles de bain. Cette activité est très concentrée puisque 272 établissements,

## Plus de la moitié des établissements de la fabrication de meubles n'ont pas de salarié

Répartition des établissements



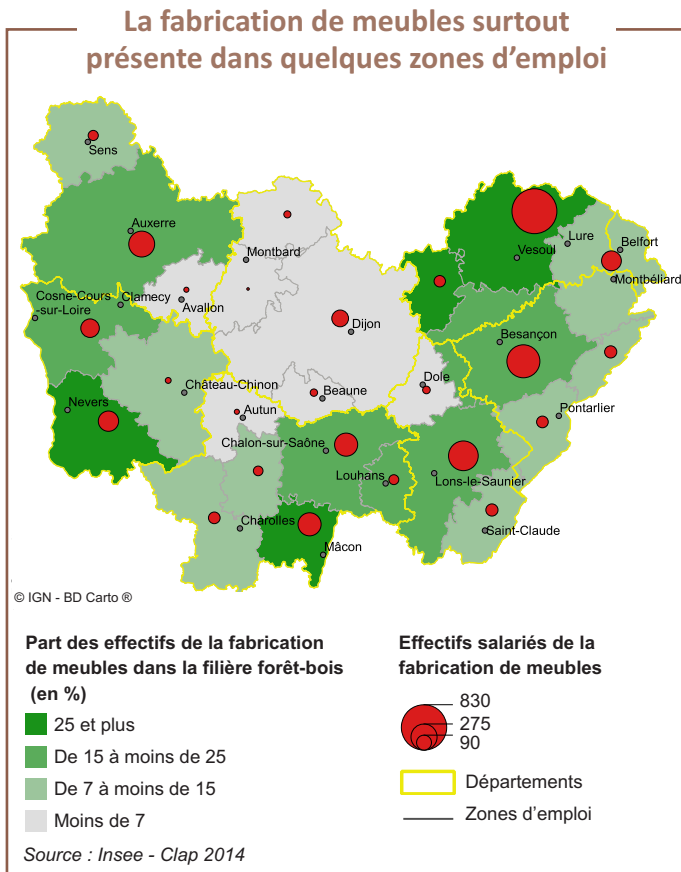
Source : Insee - Clap 2014, Expertise FiBois Bourgogne-Franche-Comté

soit 78 %, n'ont pas de salarié. Quatre zones d'emploi, à savoir celles de Vesoul, Besançon, Lons-le-Saunier et le Charolais concentrent plus de la moitié des emplois.

## Des difficultés économiques dans la fabrication de meubles

L'ouverture des marchés à la concurrence internationale, d'une part, et le changement d'habitudes de consommations des ménages, entreprises et administrations vers des meubles en pièces

\* Ce segment comprend des établissements utilisant du bois mais pouvant également utiliser d'autres matériaux



## Des activités diversifiées

Activité principale	Nombre d'établissements	Effectifs salariés au 31/12/2014
<b>Fabrication de meubles</b>	<b>696</b>	<b>3 486</b>
dont fabrication de meubles de bureaux et de magasin	35	717
dont fabrication de meubles de cuisine	39	475
dont fabrication de sièges d'ameublement d'intérieur	11	189
dont fabrication d'autres meubles	350	1150
dont travaux de menuiserie et ébénisterie pour meubles	250	915
dont activités d'agencement	11	40

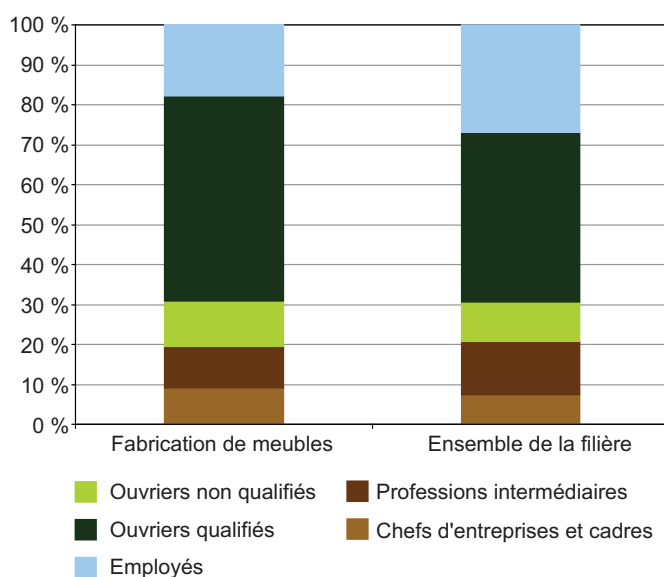
Source : Insee - Clap 2014 - Expertise FiBois Bourgogne-Franche-Comté

détachées, moins onéreux et permettant un renouvellement plus fréquent que des meubles en bois massifs d'autre part, ont restreint les débouchés des industries locales. Ainsi, la part de l'achat de meubles dans la consommation des ménages tend à se réduire (1,0 % en 2004 à 0,9 % en 2014). Par ailleurs, sur les 515 établissements en activité entre 2011 et 2015, l'effectif salarié a diminué de 16 %.

Ce segment a été d'autant plus fragilisé que les frais de personnel sont élevés : ils représentent plus de 90 % de la valeur ajoutée du segment. Les établissements créés depuis 2010 comptent un faible nombre de salariés (258) et plus des trois quarts de ces établissements sont sans salarié.

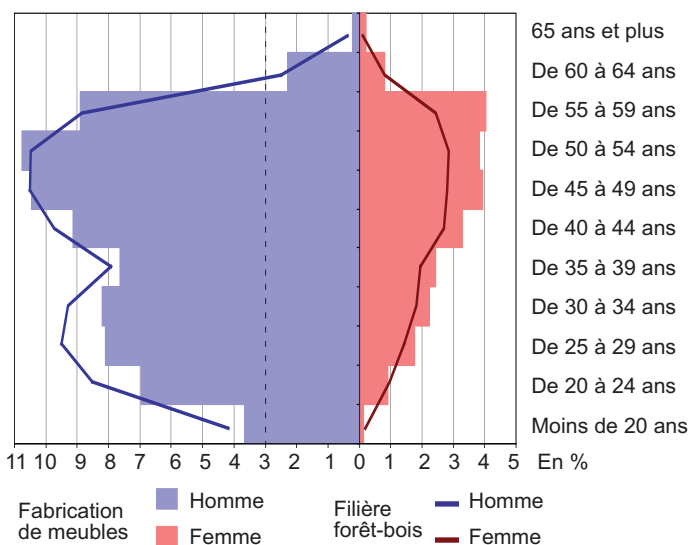
Quelques établissements (74) fabriquent encore des meubles de cuisine et des meubles de bureau ou de magasin en Bourgogne-Franche-Comté. Comme dans l'ensemble de la filière, ils ont perdu des effectifs entre 2011 et 2015 mais dans une moindre proportion. Les établissements en activité sur cette période ont perdu environ 5 % de leurs effectifs ; ils comptent près de 1 200 salariés début 2015. Six des dix plus gros établissements spécialisés dans la fabrication de meubles sont des fabricants de meubles de cuisine ou de meubles de bureaux ou de magasin.

## Un salarié sur deux est un ouvrier qualifié



Source : Insee - DADS 2014

## Davantage de femmes dans la fabrication de meubles



Source : Insee - DADS 2014

## Un large déficit commercial

Les échanges de meubles et sièges (ou parties de meubles ou de sièges) entre la Bourgogne-Franche-Comté et le reste du monde sont largement déséquilibrés puisqu'en volume, les importations sont le double des exportations. Le déficit commercial est de 109 millions d'euros en 2016. Il s'explique principalement par les échanges commerciaux concernant les sièges et leurs parties ou aux parties de meubles qui représentent plus de 90 % du déficit. Les échanges sont presque équilibrés pour la fabrication d'autres meubles. La région exporte pour 55 millions d'euros, principalement vers la Belgique, l'Allemagne, la Suisse et la Grande-Bretagne. Elle importe pour 56 millions de fabrication d'autres meubles en provenance principalement de Roumanie, d'Italie et de Chine.

## Davantage d'ouvriers qualifiés et de cadres

Comme dans l'ensemble de la filière, sept salariés sur dix sont ouvriers. Nécessitant une main-d'œuvre qualifiée pour du travail de précision (ébénisterie, tapissier décorateur, doreurs), les ouvriers qualifiés sont nombreux : 51 % contre 43 % pour l'ensemble de la filière. Conséquence de la présence de gros établissements dans ce segment, les cadres et chefs d'entreprise sont également plus présents que dans l'ensemble de la filière : 9 %. Cependant, les salariés sont en moyenne moins bien rémunérés (2 385 euros contre 2 562 euros pour la filière).

La fabrication de meubles emploie davantage de femmes que dans l'ensemble de la filière (24 % contre 18 %). Les salariés de la fabrication de meubles ont en moyenne 41,3 ans soit une moyenne sensiblement identique à celle de l'ensemble de la filière.

Ce segment recrute peu. Les salariés de moins de 30 ans occupent un cinquième des emplois, soit 5 points de moins que l'ensemble de la filière.